



ZONE DE DISTRIBUTION : COMPS-LA-GRAND-VILLE

Conclusion sanitaire

2025

L'eau distribuée en 2025 a été globalement de bonne qualité. A noter un épisode de dépassements des limites de qualité pour les Bromates. Les bromates sont des sous-produits issus de la désinfection de l'eau. Les actions correctives nécessaires ont été mises en œuvre rapidement et ont permis de constater un retour à la conformité pour ce paramètre.

Cette eau est restée de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité

B

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages :
AYSSENETTES-PUECH DE LA GARDE, LA
VAYSSE-LA FRANQUEZE-LE FAU. L'eau qui
l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 637
personnes sur 1 commune
(COMPS-LA-GRAND-VILLE). Le responsable des
installations est : « MAIRIE DE
COMPS-LA-GRANDVILLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
MAIRIE DE COMPS-LA-GRANDVILLE » qui assure
l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **27,1 mg/L**
Valeur maxi : **39 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **273**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en
suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au
robinet. Certaines eaux doivent également respecter un
maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **8**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0,16 NFU**

BROMATES

B

Un épisode de non conformité au
printemps 2025.

Éléments produits lors de la désinfection de l'eau. Ils
proviennent d'impuretés présentes dans l'eau de javel
ou de l'oxydation des ions bromures présents dans l'eau
de la ressource. Le maximum réglementaire est 10
microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **8,2 microgramme/L**
Valeur maxi : **16 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **8,1 °f**
Valeur maxi : **9,3 °f**

Quelques conseils

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur,
assurez-vous qu'il alimente
uniquement le réseau d'eau chaude
et entretenez-le régulièrement.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez
autant que possible votre utilisation
de l'eau du robinet pour les usages
autres qu'alimentaires et d'hygiène
corporelle.

PLOMB



Dans les habitats équipés de
tuyauteries en plomb, ou après
quelques jours d'absence, laissez
couler l'eau quelques minutes avant
de la boire.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de
contamination, il ne doit jamais y
avoir de connexion entre les
canalisations d'eau d'un puits ou
d'un récupérateur d'eau pluviale et
celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 13/06/2026

UDI 012000465

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.